

Marine Atlantique S.C.C.

foule aux pieds leurs droits traditionnels et nie l'essence même de notre pays.

Mais je dirai ceci: Les gens des provinces de l'Atlantique sont tolérants. Ils sont patients. Cependant, ils n'oublieront jamais que c'est ce gouvernement, dans son empressement à équilibrer son budget, qui a décidé qu'il pouvait se passer des gens des régions de l'Atlantique et abolir d'un trait de plume les services sur lesquels ceux-ci comptent.

Je conseille aux députés d'en face qui représentent des circonscriptions de ces provinces de ne pas dormir profondément la nuit, car leurs électeurs, aussi vrai que je suis là, vont leur régler leur compte dès les prochaines élections. Je les préviens que les gens nous jugent à nos discours, qu'ils nous regardent, et qu'ils ont constaté que pas un seul député d'en face n'a eu le courage de prendre la parole.

Le président suppléant (M. Charest): Questions ou commentaires.

Des voix: Le vote!

M. Forrestall: Monsieur le Président, je voudrais tenter d'apporter un semblant de raison à ce débat. Nous ne tentons pas ce soir d'écraser les Canadiens des provinces de l'Atlantique. Nous nous efforçons de donner suite à une initiative du parti auquel appartient justement ce député qui a choisi de nous servir ce soir un morceau d'éloquence plutôt que de rendre justice à ce projet de loi. Nous rétablissons l'ordre et donnons un caractère légitime à Marine Atlantique et non à Marine Atlantica. C'est ce que nous faisons tout simplement. Nous ne changeons absolument rien. S'il a des objections à formuler contre CN Marine, qu'il adresse ses remarques à son chef actuel et précédent et aux ex-ministres des Transports de son parti. Ne prenez pas la parole à la Chambre pour me reprocher mon indifférence à l'égard de la région de l'Atlantique. Vous êtes un freluquet, un petit jeune homme. Intéressez-vous davantage aux problèmes de la région de l'Atlantique et soyez honnête quand vous prenez la parole en cette enceinte. Vous pourriez durer peut-être ici quelque temps.

Le président suppléant (M. Charest): La parole est au député de Humber—Port-a-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin) pour quelques secondes.

M. Tobin: Monsieur le Président, j'espère que vous m'accorderez au moins de 5 à 20 secondes. Même les Terre-Neuviens ne peuvent guère exprimer leur pensée en moins de trois secondes.

Le président suppléant (M. Charest): Votre temps de parole est écoulé.

M. Tobin: Monsieur le Président . . .

Le président suppléant (M. Charest): Débat. La parole est au député de York-Sud—Weston (M. Nunziata).

• (2140)

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, il est tard et les députés d'en face semblent s'irriter quand des députés de ce côté-ci de la Chambre présentent des arguments sérieux au sujet de la mesure à l'étude. J'aurais préféré que mon collègue de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin) poursuive ses observations. Je n'avais pas l'intention de prendre la parole au sujet du projet de loi C-88, mais j'ai décidé de le faire en entendant les propos du secrétaire parlementaire.

Comme je l'ai déjà dit, je représente une circonscription urbaine du Grand Toronto et le projet de loi C-88 n'a aucune incidence directe sur mes électeurs de York-Sud—Weston. Nous n'avons pas de services de traversier. En fait, ces services sont assez limités dans le lac Ontario.

Le secrétaire parlementaire intervient et a la témérité, le culot, de reprocher à mon collègue, le député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe de défendre les habitants de la région de l'Atlantique. Je siége dans cette enceinte depuis près de deux ans maintenant, et mes collègues de cette région de l'Atlantique n'ont cessé d'intervenir à la Chambre pour défendre les intérêts de cette région. Ils le font également en caucus et dans tout le pays. Ils rendent service non seulement à leurs électeurs, mais également à tous les habitants de la région de l'Atlantique.

Qu'en est-il de nos vis-à-vis représentant la région de l'Atlantique? Ils se contentent de se croiser les bras et de lancer à leurs vis-à-vis des insultes mesquines. Ils ont la témérité de critiquer les députés de l'opposition qui osent se porter à la défense de la région de l'Atlantique.

Selon moi, si on effectuait un sondage dans cette région pour demander aux gens qui, à leur avis, défend le mieux leurs intérêts, il ne serait question que de députés libéraux. Les gens diraient que ce sont les libéraux qui parlent au nom de leur région, et non des députés comme le secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Forrestall) qui reste assis sans broncher alors qu'on discute de ce projet de loi.

Je défie nos vis-à-vis d'intervenir pour une fois. On peut avoir du respect pour des députés qui interviennent et expriment leurs opinions au sujet d'un projet de loi. Il se peut que de ce côté-ci de la Chambre, nous ne soyons pas d'accord avec l'opinion exprimée par nos vis-à-vis, mais nous saurons au moins qu'on sert le Parlement et la démocratie dans cette enceinte. Pour qu'il y ait débat il doit y avoir discussion et échange de points de vue.

Or, on s'aperçoit quotidiennement à la Chambre que les libéraux interviennent, qu'à l'occasion, les néo-démocrates en font autant, mais qu'on se heurte au silence de nos vis-à-vis. Je remarque que le leader parlementaire du gouvernement est parmi nous aujourd'hui. Il n'intervient que rarement au nom de ses électeurs, des habitants de sa région.